

CHECK-LIST

- ÉVALUATION TOU -

► COCHER UNIQUEMENT LES DOCUMENTS VOUS CONCERNANT

- La demande de rectification d'impôt originale (document de couleur bleu)
- Certificat de salaire
- Attestation-quittance
- Attestation officielle des cotisations versées au 3ème pilier A
- Attestation officielle certifiant le montant du rachat d'année du 2ème pilier
- Attestation des frais de formation/perfectionnement
- Cotisations syndicales
- Attestation annuelle des intérêts d'emprunts, crédit à la consommation, carte de crédit (à réclamer à votre banque)
- Autres revenus (chômage, revenus français ou étranger)
- Attestation des cotisations versées au 3ème pilier B, assurance vie (Suisse et/ou France)
- Assurance maladie: attestation des primes versées suisse (LaMal) ou française (CMU) + mutuelle
- Frais médicaux non remboursés par la LaMal ou la CMU (factures, tickets de pharmacie)
- Justificatifs des dons versés pour une institution suisse (uniquement)

► DOCUMENTS/INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES PERSONNES AYANT DES ENFANTS

- Allocations familiales touchées en Suisse et/ou en France
- Copie du livret de famille
- Justificatifs des frais de garde (enfant jusqu'à 14 ans)
- Certificat de scolarité 2021/2022 pour le ou les enfant(s) majeur(s) toujours en études

► DOCUMENTS NÉCESSAIRES CONCERNANT LE(S) BIEN(S) IMMOBILIER(S)

- Les pages de l'acte notarié mentionnant le prix d'achat du bien, la date de construction et d'occupation
- La taxe d'habitation recto-verso (important: la valeur locative brute mentionnée au verso)
- La taxe foncière
- Les éventuelles factures/justificatifs concernant les divers travaux entrepris pour le(s) bien(s):
(Charges de copropriétés, rénovations, entretiens)
- Attestation annuelle des intérêts d'emprunts hypothécaires (à réclamer auprès de votre banque)
- Attestation de l'assurance d'habitation
- Autres revenus (Loyers encaissés)

► JUSTIFICATIFS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES PERSONNES SÉPARÉES OU DIVORCÉES:

- ▷ **Jugement de séparation ou de divorce mentionnant les informations suivantes:**
 - Si vous percevez ou versez une pension alimentaire (quel montant)
 - Le parent ayant la garde de ou des enfant(s) ou éventuelle garde alternée

COMMENT FAIRE L'ÉVALUATION DE VOTRE TOU ?

► 2 CHOIX S'OFFRENT À VOUS :

1. Évaluation personnalisée dans nos bureaux : (maximum 30-40 min. de 8h30 à 18h00)

- Prise de rendez-vous par téléphone au **022.721.14.19**
- Venir au rendez-vous muni de tous vos documents.
- Le résultat vous sera communiqué à la fin de l'évaluation.

Le paiement des honoraires se fera directement sur place (paiement comptant).

2. La WebEval :

- Vous nous transmettez votre dossier scanné (en un seul PDF) à l'email suivant : info@optimize-conseils.ch
- A la réception du paiement des honoraires (virement bancaire), nous vous transmettons le résultat de votre évaluation par email sous 48h.

Si besoin, un support téléphonique est à votre disposition.

NOS TARIFS

- CHF 60.- Célibataire sans bien immobilier.**
- CHF 80.- Célibataire avec bien immobilier.**
- CHF 80.- Marié sans bien immobilier.**
- CHF 90.- Marié avec bien immobilier.**
- CHF 20.- Supplémentaire par bien immobilier.**
- CHF 20.- Supplémentaire si le/la conjoint(e) exerce une activité indépendante.**
- CHF 50.- Demande de rectification d'impôt simple / Célibataire**
- CHF 80.- Demande de rectification d'impôt simple / Marié**
- CHF 10.- Envoi en recommandé de la demande rectification à l'AFC**
- CHF 5.- Copies**